

## Fédération bruxelloise de soins palliatifs

### Communiqué de presse

Bruxelles, le 04 février 2026

#### 600 jours d'inaction, souffrance des patients en fin de vie et des soignants

À Bruxelles, comme partout en Belgique, les équipes de soins palliatifs à domicile se mobilisent chaque jour pour offrir dignité, écoute et réconfort aux personnes en fin de vie. Ce soutien n'est pas un privilège : il s'agit d'un droit fondamental inscrit dans la loi belge.

Pourtant, aujourd'hui, ces équipes sont au bord de la rupture faute de financements suffisants. Pour la première fois depuis leur création, elles ne peuvent plus répondre à toutes les demandes.

En 2024, les équipes bruxelloises spécialisées en soins palliatifs à domicile ont déjà dû assumer plus du tiers de leurs prises en charge sur fonds propres pour ne laisser personne sans aide, sur un total de 2.204 patients accompagnés. Mais cette solidarité ne suffit plus. Entre 2024 et 2025, le nombre de patients non accompagnés faute de moyens a augmenté de 210 %. Ce chiffre révèle une crise silencieuse qui a laissé près de 200 patients dans la souffrance, sans soutien spécialisé, alors même que les besoins explosent. Et le silence politique devient assourdissant.

Les équipes de soins palliatifs ne sont pas un simple maillon du système de santé. Elles représentent ce que notre société a de plus humain. Les priver des moyens indispensables, c'est priver chacun de nous du droit à une fin de vie digne, apaisée et respectueuse.

Il est urgent que les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités et garantissent aux équipes de terrain les ressources nécessaires pour poursuivre leur mission : accompagner chaque personne, chaque famille, avec compassion et humanité, jusqu'au dernier moment.

Car demain, ce manque de moyens pourrait toucher vos proches... ou vous-même.

Contact : Fédération bruxelloise de soins palliatifs ASBL  
Céline Van der Cam, directrice  
[coordinat@fbsp-bfpz.be](mailto:coordinat@fbsp-bfpz.be)  
02/648.04.02